

Vice-Présidente chargée de l'emploi et de la formation

Saint-Ouen-sur-Seine, le 08 juillet 2026

Madame la Directrice, Monsieur le Directeur,

Dans le contexte difficile que traverse l'apprentissage, j'ai souhaité m'adresser directement à vous.

Comme vous, nous avons appris dans la presse, le 28 mai, les nouvelles baisses des crédits de l'État consacrés à l'apprentissage. Une décision prise sans concertation préalable.

Je mesure votre inquiétude et la partage. À vous comme à nous, il est demandé de faire toujours plus avec toujours moins.

Car ce désengagement ne date pas d'hier. En deux ans, les crédits de l'État destinés aux Régions sont passés de 268 M€ à 33 M€, une baisse de près de 90 %. Après avoir retiré aux Régions une grande partie de leurs compétences en la matière, l'État réduit désormais leurs moyens au point de compromettre leur capacité à garantir la qualité des formations.

Une fois encore, c'est l'Île-de-France qui paie le prix fort. Nous accueillons un apprenti sur quatre en France, mais ne recevons que 13 % des crédits nationaux. L'arrêté du 28 mai a ramené notre enveloppe à 4,4 M€ pour près de 250 000 apprentis. À peine 17 € par apprenti. Qui peut sérieusement croire que l'on financera la politique d'apprentissage avec 17 € par jeune ?

Les conséquences seront immédiates.

Pour nos jeunes d'abord. Alors que le chômage des moins de 25 ans dépasse les 21 %, l'apprentissage reste l'un des meilleurs leviers d'accès à l'emploi, en particulier sur les premiers niveaux de qualification. Ce sont pourtant eux qui paient le prix d'années de laisser-aller budgétaire. Les 100 M€ d'économies réalisés sur l'apprentissage sont à mettre en regard des 500 M€ d'augmentation de dépenses de fonctionnement de l'État en un an.

Pour vous et l'ensemble des CFA ensuite, déjà fragilisés par des années de baisse des financements et sur qui la pression se renforce.

Pour les entreprises enfin, pour lesquelles l'apprentissage représente un outil clé pour recruter sur les métiers en tension - dans l'industrie, le bâtiment, l'artisanat, l'hôtellerie-restauration...

Dès l'annonce de ces coupes, la Présidente a immédiatement interpellé le Gouvernement. À ce jour, aucune réponse n'a été apportée à la hauteur des enjeux.

Nous avons également souhaité alerter les Franciliens et nos partenaires. Le Conseil régional a adopté, le 25 juin dernier, une motion en faveur de l'apprentissage que j'ai défendue, annexée au présent courrier.

Je me dois de vous parler avec franchise. Les marges de manœuvre de la Région sont aujourd'hui extrêmement réduites car en parallèle de cette réduction budgétaire sur l'apprentissage, l'Etat baisse depuis deux ans les recettes de la Région.


Pour autant, nous demeurerons, dans toute la mesure de nos moyens, pleinement mobilisés à vos côtés. Chaque euro dont nous disposerons encore sera consacré en priorité à l'accompagnement des CFA qui en ont le plus besoin.

Nous maintiendrons également notre Aide régionale aux apprentis - 19 M€ engagés depuis 2024 - qui permet aux apprentis en première année de bénéficier d'une aide pouvant aller jusqu'à 200€ lors de leur rentrée.

Enfin, avec Régions de France, nous continuerons à défendre avec détermination l'apprentissage et les CFA, dans le cadre du dialogue budgétaire avec l'Etat, et ce dès les échanges pour le budget 2027. Soyez assurés de notre plein engagement.

Je vous prie de croire, Madame la Directrice, Monsieur le Directeur, à l'assurance de ma considération distinguée.

Yasmine CAMARA



**Vice-Présidente chargée de
l'emploi et de la formation**

Annexe – Motion relative à l'apprentissage votée au Conseil régional du 25 juin

MOTION DU CONSEIL REGIONAL D'ILE-DE-FRANCE

Contre la décision irresponsable de l'État de baisser les crédits d'apprentissage

CONSIDÉRANT la décision brutale et non concertée de l'État de réduire de près de 90 % les crédits d'apprentissage versés aux Régions entre 2024 et 2026, faisant passer l'enveloppe nationale de 268 M€ à seulement 33 M€ ;

CONSIDÉRANT que l'apprentissage constitue l'une des politiques publiques les plus efficaces pour favoriser l'insertion professionnelle des jeunes, notamment les moins qualifiés, dans un contexte où le chômage des moins de 25 ans demeure à un niveau particulièrement élevé ;

CONSIDÉRANT que l'apprentissage répond également aux besoins de recrutement des entreprises et participe directement à la compétitivité de notre économie, en particulier dans les secteurs confrontés à des pénuries de main-d'œuvre ;

CONSIDÉRANT qu'il est paradoxal de rechercher 100 M€ d'économies sur une politique dont les bénéfices pour l'emploi des jeunes sont largement reconnus, alors même que les dépenses de fonctionnement de l'État ont progressé de plus de 500 M€ entre avril 2025 et avril 2026 ;

CONSIDÉRANT que cette réduction massive frappe particulièrement l'Île-de-France, qui accueille près d'un apprenti sur quatre en France mais ne perçoit que 13 % des crédits nationaux consacrés à l'apprentissage ;

CONSIDÉRANT qu'en application de l'arrêté du 28 mai 2026, les crédits alloués à l'Île-de-France sont ramenés de 18 M€ à 4,4 M€, aggravant encore une situation déjà profondément inéquitable ;

CONSIDÉRANT que cette décision fragilise directement de nombreux CFA franciliens, dont certains étaient déjà confrontés à de graves difficultés financières ;

CONSIDÉRANT qu'elle conduit également à l'abandon ou au report de projets franciliens structurants destinés à accompagner les transitions économiques, technologiques et écologiques ainsi qu'à préparer les métiers d'avenir ;

CONSIDÉRANT qu'en dépit des alertes répétées des Régions et des acteurs de la formation, le Gouvernement a maintenu sa décision sans prévoir de dispositif d'accompagnement à la hauteur des risques encourus par les CFA les plus exposés ;

Le Conseil régional d'Île-de-France :

REAFFIRME l'importance qu'il accorde aux filières d'apprentissage et son soutien aux apprentis, en particulier à travers l'aide régionale à l'apprentissage

DEMANDE au Gouvernement de mettre fin à l'injustice persistante dont sont victimes les apprentis franciliens dans la répartition des crédits nationaux de l'apprentissage, en fondant celle-ci sur des critères actualisés et reflétant la réalité des effectifs accueillis dans chaque territoire ;

APPELLE le Gouvernement à prendre pleinement la mesure de la situation critique de nombreux CFA franciliens et à mobiliser, dans les meilleurs délais, les moyens financiers nécessaires à leur pérennité ;

APPELLE le Gouvernement à préserver les politiques qui concourent directement à l'emploi et à l'avenir des jeunes plutôt que de faire porter sur elles un effort budgétaire marginal au regard des enjeux de redressement des finances publiques ;

INVITE les élus locaux franciliens à exprimer leur solidarité envers les apprentis, les CFA et l'ensemble des acteurs de la formation professionnelle, et à soutenir toute initiative visant à garantir une répartition juste et équitable des financements publics de l'apprentissage.